



La lettre aux Châtillonnais

www.gouriet.com

J'ai souhaité faire un point avec les Châtillonnais, sur le plan national, départemental et local, quelques semaines avant la pause estivale.

*Ne touchez pas
à ma retraite !!!*

Un président discrédité et un parti socialiste au travail

Trois ans après son élection, Nicolas Sarkozy apparaît de plus en plus aux yeux des Français comme un agitateur n'ayant pas pris conscience de la crise économique, **mettant à bas les règles élémentaires du pluralisme démocratique** dans le pays en voulant tout gouverner depuis l'Élysée. Il persiste de plus à vouloir maintenir les **réformes désastreuses** du début de son quinquennat avec le "**paquet fiscal**" dont plus personne ne comprend à quoi il peut servir, si ce n'est à donner plus d'argent à ceux qui en ont le moins besoin.

Face à cela, le parti socialiste, rassemblé, travaille et propose. Pour la réforme des retraites, le parti socialiste est le seul à avancer des propositions chiffrées et raisonnables pour une retraite juste, avec un âge légal de la retraite maintenu à soixante ans pour tenir compte notamment de ceux qui ont déjà effectué une longue carrière, ou avec un métier pénible ou fatigant.

Réforme des collectivités territoriales : la décentralisation en danger.

Nous assistons actuellement à une décentralisation à l'envers. Les collectivités locales (régions, départements, communes) voient leur autonomie fiscale mise à mal puisqu'elles ne pourront plus décider elles mêmes d'un grand nombre de leurs recettes fiscales. C'est notamment le cas des départements qui se retrouvent dans la situation financière paradoxale suivante : les dépenses sont obligatoires, car liées aux questions sociales (versement de l'APA, du RSA, de la prestation de compensation du handicap) et les recettes diminuent avec la suppression de la taxe professionnelle et le gel annoncé des dotations de l'État.

Je dénonce cette "re-centralisation" et ce retour vers le passé, comme un très grand nombre d'élus de tous bords politiques.

Les élections régionales.

Le 21 mars dernier, la liste de Jean-Paul Huchon, rassemblant toute la gauche et les écologistes, a réuni autour de son nom 57,56 % des électeurs à Châtillon, avec un taux de participation de 52,94 %.

Je remercie à nouveau les 6 043 Châtillonnais qui ont voté pour le progrès et le dynamisme de notre Région. Cette victoire est historique à Châtillon et dans les Hauts-de-Seine...

Martine GOURIET
Votre Conseillère générale.



Quels transports

deux ans (ou 27 ans) après :
Deux ans après les élections municipales et législatives de 2008 qui ont prolongé de justesse la main mise de l'UMP et de son chef sur Châtillon, les socialistes de Châtillon ont fait le point.

Aucun élan nouveau n'est constaté et un essoufflement généralisé est de mise sur l'ensemble des sujets.

Notre groupe d'opposition avance régulièrement des propositions plutôt constructives. Mais aucune n'est retenue.

Retrouvez notre document à ce sujet sur www.gouriet.com

Deux projets de transports vont être très prochainement soumis au débat public, chacun avec sa logique propre. Les Châtillonnais, comme tous les Franciliens, vont donc être amenés à débattre sur ces projets à long terme qui sont fondamentaux pour le devenir de la région. Voici quelques éléments pour pouvoir faire un choix éclairé...

Le projet Arc Express :

Arc Express est un projet de métro automatique de "rocade". Il a pour objectif de favoriser les liaisons de banlieue à banlieue et d'améliorer la qualité de desserte en transports collectifs du cœur de l'agglomération francilienne, dont Châtillon fait partie. Il est de type "métro parisien" et

il met la priorité sur les correspondances avec les lignes de transports collectifs qui existent déjà (pour Châtillon ou à proximité, la ligne 4, la ligne 13, le tramway T6, le Transilien Montparnasse - Versailles).

Le projet est porté par les différentes collectivités locales, le conseil régional et les différents conseils généraux. Il a été élaboré en concertation avec toutes les collectivités concernées.

Le projet devrait se réaliser en plusieurs phases et l'Arc Sud (dont nous faisons partie) est un des arcs prioritaires. Cet arc s'étend depuis Issy-les-Moulineaux/Meudon à l'ouest jusqu'à Fontenay-sous-Bois/Noisy-le-Grand à l'est.

Plusieurs trajets sont à l'étude pour cet Arc Sud, un tracé éloigné, un tracé proche et un tracé intermédiaire, trois tracés que l'on peut retrouver sur la carte jointe.

La distance entre les stations devrait être entre 1 et 1,5 km, de manière à desservir de manière très serrée toute la zone, comme un métro et non comme un transport à grande vitesse de type RER, à la différence du projet du Grand Huit.

Comment Châtillon est-elle concernée ?

- **Tracés proches et intermédiaires :** Il y aurait un arrêt à Châtillon-Montrouge et des arrêts pour assurer l'interconnexion avec le T2, la ligne 12 à Mairie d'Issy, le train à Vanves Malakoff, la ligne 4 à Bagneux ou à Montrouge, le RER B à Bagneux ou à Laplace.
- **Tracé éloigné :** Il y aurait un arrêt à Châtillon (place du 8 mai 1945), pas de correspondance avec les lignes 4 et 13, mais un arrêt gare de Clamart, une connexion avec le RER à Bagneux.

Quel financement ?

Arc Express devrait coûter environ 7 milliards d'Euros. L'Arc Sud 3 milliards d'euros. 900 millions d'euros sont d'ores et déjà financés (sur les 7 milliards du projet global) par le Conseil régional et les



Tramway

Tramway, vers un déblocage de la situation :

Vous êtes nombreux à m'interpeller sur le sujet du tramway et vous avez raison ! En effet, le projet de tramway **bute depuis plusieurs mois sur le problème du matériel roulant**, beaucoup plus cher qu'initialement prévu par la RATP. Voici les détails :

Le tramway est cofinancé par l'État (à hauteur de 16 %), la Région Ile-de-France (50 %), le Conseil général des Hauts-de-Seine (20 %), le Conseil général des Yvelines (13 %) et la RATP (1 %) pour un total de 384 millions d'euros (aux conditions économiques de 2006). Pour sa part, la RATP s'est engagée juridiquement à financer le matériel roulant. Et c'est là que le bât blesse. La RATP a en effet lancé un appel d'offres pour un tramway sur pneus et le coût à l'arrivée est beaucoup plus cher que prévu dans son budget. De ce fait, et malgré ses engagements écrits, la RATP a depuis quelques mois entamé un bras de fer avec la région et le conseil général, en refusant de signer le marché du matériel roulant, en attendant aussi le résultat des élections régionales.

Par ailleurs, de son côté, le conseil général a lancé des appels d'offres pour les travaux proprement dits de la plateforme (avec donc les caractéristiques techniques du tramway sur pneus), les marchés ont été notifiés et **les travaux démarreront dès le mois de juillet pour Châtillon.** Si rien n'est fait, on s'achemine vers une situation où il y aurait une belle plateforme, mais pas de matériel pour rouler dessus... Il semblerait, aux dernières nouvelles, que la situation se déblocerait au niveau RATP.

Et le nouveau calendrier serait le suivant, sous toutes réserves : Travaux entre juillet 2010 et le printemps 2012 ; Pose et essais liés au matériel roulant entre 2012 et 2013 ; Mise en service fin 2013 ou début 2014. Que de temps perdu !!! Ce tramway annoncé depuis 1998, devrait au final, si le calendrier n'est pas encore changé, voir le jour en 2013, soit 15 ans après !

pour demain dans le sud des Hauts-de-Seine ?

différents Conseils généraux. La région est en train de regarder comment financer le reste : soit par emprunt, soit par aide de l'État.

Quel calendrier prévisionnel ?

Les premiers travaux pourraient avoir lieu fin 2012 avec une mise en service pour les arcs prioritaires (dont la partie Châtillon) en 2017.

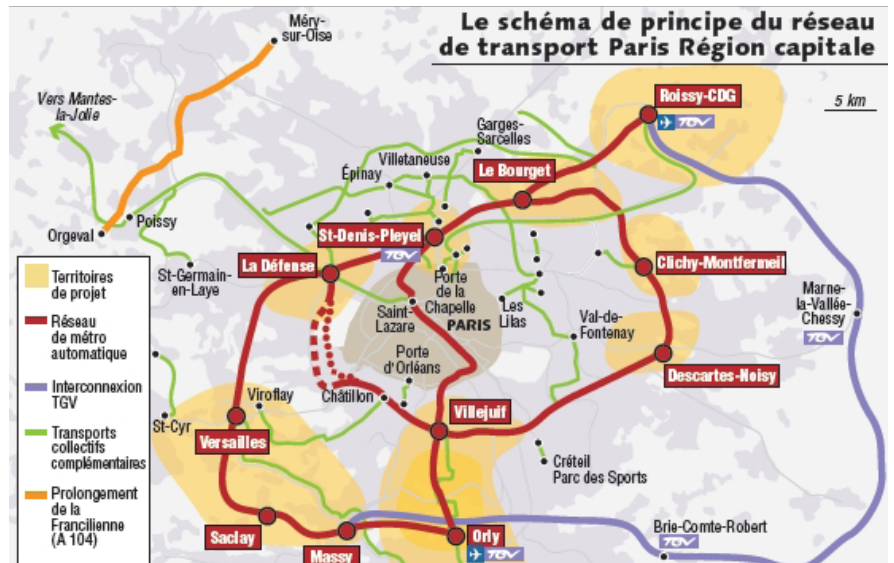
Quel avancement dans les études ?

Les études sont maintenant avancées et le dossier a été porté en avril devant la commission nationale du débat public. Le débat aura certainement lieu à l'automne 2011. L'ensemble des données est tiré du dossier de maîtrise d'ouvrage édité par le STIF.

Le projet dit de Grand Huit :

Il s'agit du projet porté par M. Blanc (Secrétaire d'État à la région capitale) et par l'État au mépris de la région et de ses élus locaux. La loi dite du "Grand Paris", votée fin mai, a essentiellement pour but de constituer la société dite du "Grand Paris" qui devrait s'occuper de la construction de ce Grand Huit.

- **Le projet a clairement pour objectif de relier différentes zones d'activités** entre elles, de manière à créer de l'emploi et à desservir des grosses zones d'activité, pour celles qui concernent surtout le sud des Hauts-de-Seine, Saclay et La Défense. Pourtant, l'objectif économique de ce projet est improbable. Selon Christian Blanc, le Grand Huit permettrait de créer 800 000 à 1 million d'emplois sur quinze ans. Mais comme le montrent de nombreuses études (et notamment l'Institut d'Aménagement Urbain de l'Île-de-France - IAU) un tel rythme d'accroissement de l'emploi (55 000 par an) marquerait une rupture complète avec le passé et supposerait une arrivée massive d'immigrants qualifiés ce qui apparaît assez peu probable sauf changement radical de politique migratoire.
- **La distance prévue entre les stations est entre 2 et 3 kilomètres,**



avec une vitesse moyenne prévue de 80 km/h (à comparer avec 40 km/h pour Arc Express).

Comment Châtillon est-elle concernée ?

Le dossier est encore extrêmement vague sur le sujet. La seule chose que l'on sache est qu'il y aurait une station aux alentours d'Issy-les-Moulineaux et une autre à Villejuif. Étant donné la vitesse prévue et la distance entre les stations prévues, cela laisse la place pour une gare dans le sud des Hauts-de-Seine (à comparer avec 6 à 7 gares avec Arc Express selon les différentes configurations proposées). Cette gare peut être Châtillon/Montrouge ou ailleurs.

Quel financement ?

Le Grand Huit aurait un coût trois fois supérieur à Arc Express soit 21 milliards d'euros. Il serait financé en partie par des plus-values immobilières faites autour des gares, solution à laquelle à peu près personne ne croit, et par **"une taxe spécifique pour les Franciliens"** comme l'a indiqué au Monde le 27 mai 2010, Yves Albarello, rapporteur UMP de la loi.

De très nombreuses voix, dont celles des architectes de renom (Jean Nouvel, Paul Chemetov...) se sont élevées contre ce projet qui « ne répond pas à une logique d'amélioration des conditions de déplacement, mais à une vision dépassée des conditions de la croissance économique et à un parti pris

d'aménagement du territoire contraire à l'objectif écologique de mettre fin à l'étalement urbain » comme le dit très bien (dans Le Monde daté du 3 juin) Jean Vivier, conseiller de l'union internationale des transports publics.

Même le MEDEF Ile-de-France, en la personne de son délégué général, Jérôme Dubus, s'est élevé contre le projet « Nous avons besoin du Grand Huit, mais c'est du long terme. Or, la priorité doit être l'amélioration du réseau à court terme, notamment pour les liaisons de banlieue à banlieue ». Il reste persuadé, qu'« à cet égard, Arc Express [est] pertinent ».

Comparaison :

Les Châtillonnais auront donc à choisir, si on veut résumer un peu grossièrement :

- **Entre un RER souterrain qui passera sous leurs pieds à grande vitesse avec peut-être une gare à proximité de Châtillon (Grand Huit) et un métro souterrain, moins rapide, mais qui desservira toutes les interconnexions métros et tramways. (Arc Express)**
- **Entre un projet déjà très avancé (Arc Express), soutenu par la région et élaboré en concertation avec les élus locaux, et un projet encore flou élaboré dans le secret du cabinet du secrétaire d'État.**
- **Entre un projet à 7 milliards d'Euros (Arc Express) et un projet à 21 milliards d'Euros (Grand Huit), certes pas sur le même périmètre.**

Plus d'information à télécharger sur www.gouriet.com

La gestion du dossier de la petite enfance est emblématique de la gestion à la mode du gouvernement Sarkozy : on proclame qu'il faut moins de professionnels parce que cela coûte trop cher (comme dans les écoles, la police, dans les hôpitaux...) et quand on rentre dans le concret, on se rend compte que finalement si les personnes sont là, c'est bien pour rendre un service à nos concitoyens et dans ce cas de figure précis, un service aux citoyens de demain !



Les professionnels de la petite enfance ont ainsi entamé un mouvement intitulé « pas de bébés à la consigne » pour protester contre un décret de la Ministre de la famille très dommageable pour l'accueil et l'insertion des enfants. Ce décret augmente le nombre d'enfants dont s'occupe chaque professionnel de la petite enfance, dégradant ainsi l'accueil et l'accompagnement pour les enfants, et il s'agit également de diminuer le niveau de formation demandé à chaque professionnel.

L'ensemble des professionnels du secteur est très alarmé par ce décret : 4 journées de grève ont déjà eu lieu ainsi qu'une manifestation avec les parents dans Paris le 29 mai. À Châtillon, ces différentes journées de mobilisation ont été très suivies dans les crèches de la ville.

Relayons le mouvement et signons la pétition sur le site !

www.pasdebebesalaconsigne.com

Un département peu solidaire

Notre département est peu solidaire et, sous la présidence de P. Devedjian, se désintéresse de plus en plus de ses actions de solidarité, en coupant notamment les vivres à de très nombreuses associations qui œuvrent dans ce domaine.

En voici une illustration qui compare le pourcentage du budget alloué aux dépenses sociales par rapport à des départements proches du nôtre par la taille de la population.

- Moyenne nationale : 60,20 %
- Hauts-de-Seine : 56,80 %
- Bouches du Rhône : 64,50 %
- Paris : 67,30 %
- Nord : 71,60 %.

Ces pourcentages sont édifiants et montrent comment les Hauts-de-Seine pourraient être meilleurs élèves en matière de solidarité. C'est ce que le groupe socialiste vient, à nouveau, d'affirmer lors du vote du budget 2010.

Quelques autres exemples :

- Le département du Nord réalise 18 % de dépenses réelles d'insertion alors que les Hauts-de-Seine n'en réalisent que 12 %.
- Le Rhône, grâce aux clauses d'insertion dans les marchés publics, a créé 48 000 heures de travail à destination des publics en difficulté. Suite au vœu que j'avais déposé et qui avait été voté à l'unanimité, les Hauts-de-Seine viennent à peine de se lancer dans ce type de marché.
- La stagnation des dépenses de prévention spécialisée : les 15 clubs de prévention du département ont un budget qui stagne et le nombre d'éducateurs est beaucoup trop faible sur le département. Pourtant, nous le savons bien, ce domaine de la prévention spécialisée peut être particulièrement efficace.

Notre département est riche, mais il devrait également être solidaire. Nous en sommes loin.

Rénovation du collège Paul Eluard Les choses avancent

La rénovation du collège Paul Eluard est un sujet d'envergure, un chantier à long terme, et un dossier que je suis tout particulièrement. Le budget, voté en juin dernier, est de 38 millions d'euros.

Pour donner un ordre de grandeur, l'ensemble des investissements annuels de la ville de Châtillon est de l'ordre de 10 millions d'euros.

Le collège a été construit en 1971. Il est maintenant vieillot et ne répond plus du tout aux exigences énergétiques ou de confort exigées actuellement. De plus, il manque un gymnase et les élèves sont obligés d'utiliser les différents équipements sportifs de la ville, ce qui engendre beaucoup de temps de déplacements.

Le collège sera réhabilité en "site propre", c'est-à-dire que les collégiens ne seront pas déplacés vers un autre établissement. Un bâtiment provisoire sera construit dans la cour pendant que le bâtiment actuel sera réhabilité. De ce fait, les collégiens pourront continuer à poursuivre leur scolarité tout à fait normalement, sans être gênés et pourront de plus bénéficier ensuite d'un très bon environnement moderne et fonctionnel. Le collège obéira au "référentiel collèges" du département qui répertorie, à destination des architectes et maîtres d'ouvrage, l'ensemble des exigences du département

pour ses collèges. Pour s'en faire une idée, il faut regarder le collège Alain Fournier à Clamart ou le collège Paul Bert à Malakoff.

Les travaux porteront sur :

- un collège pour un effectif de 700 élèves ainsi que le bâtiment réservé aux élèves de SEGPA (sections professionnelles).
- un gymnase pouvant accueillir des matches de hand (type B+) et un parking extérieur de 35 à 40 places.
- 6 logements de fonction + 1 studio.

Voici le calendrier prévisionnel :

- 2010-2012 : études et préparation du marché public de travaux
- 2012 - automne 2013 : travaux proprement dits, avec un nouveau bâtiment provisoire dans la cour pour accueillir les collégiens.
- Rentrée 2014 : enfin, un gymnase pour le collège.

Comme à l'accoutumée, pour cette opération d'envergure, je me fais et me ferai le porte parole de l'ensemble de la communauté éducative, équipe de direction, professeurs, parents d'élèves. Je ferai également partie des membres du jury du concours d'architecte qui devrait se réunir avant la fin de l'année.

